

Hannetons

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 20

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quel, à présent, la garde veille. — Il y a là une impression de tranquillité et de bon ordre qui tient plutôt du « pensionnat » ou du « séminaire » que du corps-de-garde.

Ils étaient là dedans, la semaine dernière, environ 1100, se levant tôt, se couchant tôt, et ne faisant certes pas plus de bruit pour vivre qu'un comité électoral quelconque ou qu'un « thé » de dames, à renfort de pâtisseries et d'ouvrages au crochet.

Et le restaurant de tempérance de la Violette, voilà quelque chose qui mérite d'être vu. Très caractéristique, avec sa salle de lecture et de correspondance, aux buvards bien alignés, son joli jardin dans lequel les troupiers jouent aux quilles, boivent du thé, du chocolat, ou dansent au son de l'harmonica à bouche. — Et tout cela doucement, gaîment, sans songer à se « pocharder » ni même à descendre en ville pour y faire la « noce ». — Certes, je ne voudrais pas d'une milice par trop « rangée » et trop sage et je n'aurais pas grand'confiance dans des soldats trop demoiselles. Mais, soyons rassurés à ce point de vue ; cette douceur angélique est plutôt due à la discipline qu'au tempérament, et, à première occasion, tous ces solides gars, si paisibles, ne demanderaient pas mieux que de batailler, boire de bons coups et conter fleurette aux tendrons !

C'est donc cette discipline et cette bonne tenue de nos soldats en dehors du service qui m'a le plus frappé, car c'est une des caractéristiques de notre réorganisation militaire. — Due, surtout au commencement, à la bonne direction supérieure des cours de répétition et des écoles de recrues, elle est devenue peu à peu une tradition et a passé sans effort dans nos mœurs militaires, remplaçant avec avantage le genre *casseur* et *scrongnieugnieu* qu'affectaient les milices de l'ancien régime.

Et maintenant je termine en formulant du fond du cœur le vœux suivant :

Que tout le monde continue à bûcher dur pendant les cours de répétition et les écoles de recrues ; que nos officiers supérieurs persévèrent à piocher ferme pendant leurs « écoles centrales » ; que notre brave corps d'instructeurs nous envoie toujours des recrues aussi bien préparées pour leur entrée au « bataillon » et que les balles ne cessent pas de craquer dans les stands de village pendant les beaux après-midi du dimanche.

Enfin, un dernier vœu, mais le plus gros !

Puisse la politique ne jamais venir mêler dans notre jeune armée ses rabachâges et inutiles questions personnelles. Alors, ô lecteurs, si tous ces vœux sont exaucés, je crois qu'aux jours de la grande épreuve, nous ne serons pas aussi vite mangés et partagés que certains pessimistes veulent bien le dire. — Et je crois même, pour me servir de l'expression de Musset, que nos « jeunes filles pourront continuer à nous verser, à nous seuls, notre petit vin blanc ». — Quant aux autres, ils pourront s'en brosser le ventre.

Et voilà la grâce que je nous souhaite.

LANDWEHR.

Hannetons.

Ordonnances municipales. — Le jugement. — Arrêté du Petit-Conseil. — Mœurs des hannetons. — Enfants et hannetons. — Un dessinateur.

Chacun a pu lire dernièrement, l'avis publié par les Municipalités du canton, invitant les propriétaires à fournir chacun des hannetons morts, à raison de 10 litres par hectare de propriété. Ne troublez-vous pas, dans cette prescription, quelque chose d'étrange ?.. Dix litres par hectare !.. Et si ma propriété, heureusement épargnée, n'en contient que deux ou trois litres par hectare, si ma propriété est dépourvue d'arbres, où me procurer le reste ?.. Chez mon voisin ?.. Il n'en a peut-être pas davantage, et me voilà contraint de courir la campagne pour en recueillir au profit des autres, ou réduit à en acheter à un prix peut-être exagéré, à 8 ou 10 francs le kilo !

Oh ! la loi !

Cela dit, remontons un peu dans le passé. La première mesure concernant les hannetons date de 1479. Le diocèse de Lausanne étant envahi par ces petites bêtes, elles furent citées devant la cour épiscopale pour rendre raison de leurs dégâts ; on leur fit un procès en due forme, et afin que rien n'y manquât, on leur donna, pour plaider leur cause, un avocat dans la personne de Jean Perrottet, Fribourgeois, connu pour un grand chicaneur. Après délibération, les accusés furent condamnés à quitter immédiatement le territoire ; mais on ne nous dit pas comment on fit exécuter cette sentence.

Plus tard, de nombreuses ordonnances, datant de diverses époques, furent prises par le gouvernement bernois.

Un arrêté du Petit-Conseil du canton de Vaud, du 7 mai 1803, prescrivait en ces termes la destruction des hannetons :

Dans le temps où les hannetons sont en terre, sous forme de vers blancs (*voives*), chaque propriétaire est tenu de les faire ramasser après la charrue. — En cas de négligence, il payera, pour chaque jour où il met la charrue dans son champ, une amende de 2 francs.

Sont exceptés les terrains sur lesquels on ferait conduire, immédiatement après la charrue, des porcs ou des oies, en quantité suffisante.

Dans les années où les hannetons volent, chaque propriétaire doit en faire ramasser un quart de mesure par pose. Celui qui possède moins de quatre poses de terrain est également tenu d'en faire recueillir un quarteron.

Vinrent ensuite les mesures prescrites par le Code rural, actuellement en vigueur. — Mais laissons ces lois et règlements pour dire quelques mots des hannetons à d'autres points de vue.

Les hannetons paraissent ordinairement chez nous dans la première quinzaine d'avril. Lorsque la femelle songe à faire sa ponte, elle creuse en terre un trou de 5 à 6 pouces de profondeur et y dépose ses œufs. La ponte faite, les femelles vivent encore un jour ou deux et périssent épuisées. Toute l'espèce disparaît en un mois environ, et chaque individu ne vit guère plus de 8 jours.

Vers la fin de l'été, les œufs éclosent ; il en sort

de petites larves (vers blancs) qui passent deux ou trois ans sous cet état. A chaque phase d'accroissement, le ver change de peau, et remonte à la surface du sol pour butiner; et à l'approche des froids il s'enfonce de nouveau en terre, où il se nourrit des racines des végétaux.

Avant la fin de l'automne, le ver quitte sa dernière peau pour prendre la forme de nymphe, et reste trois mois en terre dans cet état. Voilà pourquoi ceux qui fouillent la terre dans cet intervalle, et y trouvent des hannetons entièrement formés, croient qu'il s'agit d'insectes de l'année précédente. Enfin vers le 15 avril, il vient à la surface du sol, prend son essor et se nourrit exclusivement des feuilles des arbres.

Le temps pendant lequel la larve du hanneton croît et se nourrit ne dépasse pas 18 mois; mais comme il faut ajouter 12 mois d'hiver, et 6 mois d'existence à l'état de nymphe, on arrive à un total de trois ans.

Étudions maintenant sous un jour plus favorable cet insecte qu'on pourchasse avec tant d'acharnement. Voyez-le, attaché par la patte au fil tenu par un gamin, qui s'amuse à le faire voler sans se préoccuper des souffrances de sa victime. Et cependant quel autre animal que le hanneton serait plus digne de trouver grâce devant les cœurs les plus endurcis? Quelle allure calme et digne! quelle physionomie débonnaire! quel excellent caractère! Jamais, chez lui, le moindre signe de colère ou d'impatience, excepté peut-être lorsqu'il est renversé sur le dos. Là ses pattes vont et viennent dans tous les sens; il semble parfois les lever au ciel comme pour implorer du secours. Mais qu'une main compatissante lui tende un brin de paille, une barbe de plume, il s'y accroche aussitôt avec l'énergie d'un noyé qui se cramponne au rivage. Sauvé! et le voilà qui rentre tout aussitôt dans ses habitudes de douceur et de gravité. Il n'a pas conservé la moindre rancune contre l'espiègle qui lui avait fait prendre cette position, la plus désagréable pour un hanneton.

Citons, en terminant, cette délicieuse page des *Nouvelles genevoises* où Topffer, rappelant un souvenir de jeunesse, décrit avec tant de charme les merveilles étonnantes accomplies par un hanneton.

« Pendant que, seul dans ma chambre, je faisais mes devoirs avec un mortel ennui, je ne dédaignais pas la compagnie d'un hanneton. J'en tenais un sous un verre renversé, dont il grimpait péniblement les parois pour tomber bientôt et recommencer sans cesse. Quelquefois il retombait sur le dos et je le tirais d'affaire en lui présentant le bout de ma plume, et c'est ce qui me conduisit à la plus grande, à la plus heureuse découverte.

Mon hanneton s'était accroché aux barbes de la plume, et je l'y laissais reprendre ses sens pendant que j'écrivais une ligne, plus attentif à ses faits et gestes qu'à ceux de Jules-César, que je traduisais en ce moment. Il se mit à descendre, et quand je le vis qui approchait de l'encre, j'eus des pressentiments qu'il allait se passer de grandes choses. Ainsi, Colomb, sans voir la côte, pressentait l'Amérique.

Voici, en effet, le hanneton qui, parvenu à l'extrémité du bec, trempe sa tarière dans l'encre. Vite un feuillet blanc... C'est l'instant de la plus grande attente.

La tarière arrive sur le papier, dépose l'encre sur sa trace, et voici d'admirables dessins. Quelquefois le hanneton, soit génie, soit que l'acidité de l'encre inquiète ses organes, relève sa tarière et l'abaisse tout en cheminant; il en résulte une série de points, un travail d'une délicatesse merveilleuse. D'autres fois, changeant d'idée, il se détourne; puis, changeant d'idée encore, il revient: c'est un S!... A cette vue, un trait de lumière m'éblouit.

Je dépose l'étonnant animal sur la première page de mon cahier, la tarière bien pourvue d'encre; puis, armé d'un brin de paille pour diriger les travaux et barrer les passages, je le force à se diriger de telle façon qu'il écrive lui-même mon nom. Il fallut deux heures; mais quel chef-d'œuvre!

Pour diriger cette opération, je m'étais approché de la fenêtre. Nous achevions la dernière lettre lorsqu'une voix m'appela doucement: « Mon ami?... »

Après un moment d'entretien, je retournai à mon hanneton. Je suis certain que je dus pâlir. Le mal était grand, irréparable. Je commençai par saisir le coupable et le jetai par la fenêtre. Après quoi j'examinai avec terreur l'état désespéré des choses. On voyait une longue trace noire qui, partie du chapitre IV, *De Bello gallico*, allait droit vers la marge de gauche; là, l'animal trouvant la tranche du livre trop raide pour descendre, avait rebroussé vers la marge de droite, puis, étant remonté vers le nord, il s'était décidé à passer du bord sur le rebord de l'encrier, d'où, par une pente douce et polie, il avait glissé dans l'abîme, dans l'encre, pour son malheur et pour le mien.

Là, le hanneton ayant malheureusement compris qu'il se fourvoyait, avait résolu de rebrousser chemin; et, en deuil de la tête aux pieds, il était sorti de l'encre pour retourner au chapitre IV, *De Bello gallico*, où je le retrouvai qui n'y comprenait rien.

C'étaient des pâtés monstrueux, des lacs, des rivières, et toute une suite de catastrophes sans délicatesse, sans génie... un spectacle noir et affreux.

Or ce livre, c'était l'Elzévir de mon maître, l'Elzévir rare, coûteux, introuvable, et commis à ma responsabilité avec les plus grandes recommandations. Il est évident que j'étais perdu. »

Qu'on vienne nous dire maintenant que l'animal qui inspire de pareilles pages n'est qu'un vulgaire insecte destructeur.

L. M.

On farceu bin couïenâ.

Quand on vâo derè dâi farcés po fèrè rirè lè dzeins, faut ètrè prâo mâlin po ripostâ s'on vo repond, seïn quiet vo passâ po on gros bobet, et lè dzeins que vo volliâvi fèrè rirè, rizont bin, mâ ein sè foteint dè vo.

Demeindze passâ, on part dè valottets étiont pè la gâra dè Lozena, que volliâvont preindrè lo tsemin dè fai po allâ fèrè on tor. Yon dè eiliâo coo s'approutsè dâo quintset po preindrè sa carta, et dèmandè :